

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00567 Numéro SIREN : 428 240 287 Nom ou dénomination : CARREFOUR SUPPLY CHAIN
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2022 sous le numéro de dépôt 5785

CARREFOUR SUPPLY CHAIN

SAS au capital de 42.533.524 euros
Siège social : Mondeville (14120) – Z.I. Route de Paris
428 240 287 RCS Caen

DECISIONS PRISES PAR LES ASSOCIES LE 30 JUIN 2022

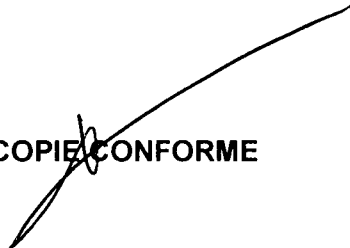
AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION

Les associés, approuvant la proposition du président, décident d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit – 5.623.162,16 euros, au poste « Report à Nouveau », dont le solde débiteur est ainsi porté à – 48. 961.393,47 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les associés prennent acte de ce qu'il leur a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.


POUR COPIE CONFORME

CARREFOUR SUPPLY CHAIN

Société par actions simplifiée

Z.I. route de Paris

14120 MONDEVILLE


POUR COPIE CONFORME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés de la société CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARREFOUR SUPPLY CHAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans la note 1 de l'annexe des comptes annuels, relatif à l'application de la recommandation de l'ANC n°2013-02 modifiée le 5 novembre 2021 afin d'aligner l'évaluation des engagements de retraite avec la méthode retenue pour la préparation des comptes consolidés IFRS du groupe Carrefour.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Deloitte.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

Deloitte.

- collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane RIMBEUF

COMPTES ANNUELS

**SAS CARREFOUR SUPPLY CHAIN
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**



COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2021

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 595 994	500 444	1 095 550	1 206 697
Fonds commercial	4 528 649	3 198 380	1 330 268	1 291 779
Autres immobilisations incorporelles	14 516 581	10 801 645	3 714 936	3 639 020
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				2 849 032
Constructions	196 344 929	83 172 885	113 172 044	115 934 151
Installations techniques, mat. et outillage	155 055 596	106 709 027	48 346 569	54 499 319
Autres immobilisations corporelles	21 133 530	17 609 700	3 523 830	3 474 704
Immobilisations en cours	25 639 038		25 639 038	24 352 603
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	22 659 710		22 659 710	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 448 263		6 448 263	5 715 448
ACTIF IMMOBILISE	447 928 289	221 982 862	225 945 427	212 942 753
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 021		1 021	1 174
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	108 113 435	1 340 077	106 773 358	121 004 080
Autres créances	177 806 531	1 436 150	176 370 381	170 879 205
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	575		575	1 190
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	27 541 739		27 541 739	26 145 004
ACTIF CIRCULANT	313 469 302	2 776 227	218 502 875	318 030 653
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	761 385 591	224 768 309	536 617 282	530 993 406

CARREFOUR SUPPLY CHAIN
Comptes annuels au 31/12/2021

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 42 533 524)	42 533 524	42 533 524
Primes d'émission, de fusion, d'apport	27 629 852	27 629 852
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	23 729	23 729
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-43 338 231	-57 496 835
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 623 162	1 347 533
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	30 983 299	29 061 509
CAPITAUX PROPRES	52 205 610	43 099 812
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	11 712 944	12 828 341
Provisions pour charges	88 833 300	88 249 074
PROVISIONS	100 546 244	101 077 414
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88 934	193 787
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 696 832	200 546 124
Dettes fiscales et sociales	178 553 418	164 907 405
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 885 905	12 411 808
Autres dettes	1 636 940	8 757 556
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	389 072 096	383 205 690
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	536 617 282	530 993 406

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Ventes de marchandises	78 507		78 507	70 312
Production vendue de biens	12 604 972		12 604 972	4 854 043
Production vendue de services	1 693 987 569		1 693 987 569	1 710 761 575
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 706 671 048		1 706 671 048	1 715 685 930
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 305 594	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			24 636 127	16 667 430
Autres produits			12 425 066	12 067 732
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			1 747 037 835	1 744 421 092
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			68 869	56 708
Variation de stock (marchandises)			153	-22
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 254 377 462	1 251 185 377
Impôts, taxes et versements assimilés			16 304 967	25 338 782
Salaires et traitements			268 758 730	260 091 550
Charges sociales			131 584 187	130 055 007
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 267 095	30 600 570
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 773 975	2 931 788
Dotations aux provisions			19 958 827	17 328 836
Autres charges			11 189 766	16 036 662
CHARGES D'EXPLOITATION			1 736 284 032	1 733 625 259
RESULTAT D'EXPLOITATION			10 753 851	10 795 834
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			96 276	60 800
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			96 276	60 800
Dotations financières aux amortissements et provisions			67 311	
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			67 311	
RESULTAT FINANCIER			28 965	60 800
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			10 782 786	10 856 634



CARREFOUR SUPPLY CHAIN

Comptes annuels au 31/12/2021

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 930 240	734 269
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 346 536	11 992
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 074 965	9 818 581
PRODUITS EXCEPTIONNELS	35 351 741	10 564 841
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 835 919	6 773 011
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 741 124	725 163
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	23 492 836	10 331 465
CHARGES EXCEPTIONNELLES	49 069 879	17 829 639
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-13 718 138	-7 264 798
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 687 793	2 078 140
Impôts sur les bénéfices		166 162
TOTAL DES PRODUITS	1 782 485 853	1 755 046 734
TOTAL DES CHARGES	1 788 109 015	1 753 699 201
BENEFICE OU PERTE	-5 623 162	1 347 533



ANNEXE COMPTABLE

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception du calcul de l'IDR.

Avantages au personnel – Mise en conformité avec la décision de l'IFRS IC publiée en mai 2021

En mai 2021, l'IFRS IC a publié une décision définitive apportant une clarification sur le rattachement des droits à prestations aux périodes de service. Elle répond à une demande portant sur un régime à prestations définies présentant les caractéristiques suivantes : sous réserve d'être présents dans l'entreprise lorsqu'ils atteignent l'âge de la retraite, les employés ont droit à une prestation forfaitaire dépendant de l'ancienneté et dont le montant est plafonné au-delà d'une certaine ancienneté.

L'IFRS IC a conclu qu'en application de la norme IAS 19, dans le cadre d'un tel régime, l'engagement devait être constitué uniquement sur les années de service précédant le départ en retraite au titre desquelles le salarié génère un droit à l'avantage.

Cette décision a remis en cause le principe appliqué jusque-là, qui était de retenir la durée totale de la carrière du salarié comme période d'acquisition des droits et de comptabiliser l'engagement de manière linéaire. Elle a eu pour effet de reprendre la provision pour les salariés qui n'ont pas encore l'âge à partir duquel le plafond de l'indemnité est atteint. Pour les autres salariés ayant dépassé cet âge, la provision est comptabilisée sur une période plus courte.

L'application de cette décision conduit à une baisse ou une hausse de la provision et les conséquences de celle-ci à l'ouverture de l'exercice ont été comptabilisées dans le report à nouveau en tant que changement de méthode comptable.

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

Les effets de la crise sanitaire sont encore présents au cours de l'année 2021. Les équipes des enseignes Carrefour se sont adaptées avec succès aux différentes phases de cette crise afin d'assurer la continuité de la distribution alimentaire puis de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs dans un environnement complexe et en évolution rapide.

Dans ce contexte, la crise sanitaire n'a pas affecté la capacité de la société à poursuivre ses activités.

Concernant l'année 2020, la crise sanitaire et ses incidences ont été décrites dans l'annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Au cours du premier semestre 2021, afin de poursuivre ses objectifs d'amélioration de la performance opérationnelle et d'efficience organisationnelle, Carrefour France a initié un plan de transformation des Sièges. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de GPEC (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences) qui a fait l'objet d'un accord avec les organisations syndicales signé fin février 2021. Il permet d'adapter les effectifs aux besoins des Sièges via des départs qui pourront s'étaler jusqu'à la fin de l'accord prévu fin juillet 2022.

Les coûts découlant de la mise en œuvre de ce plan sont comptabilisés en résultat exceptionnel. La provision au 31 décembre 2021 a fait l'objet d'une estimation au regard des coûts déjà encourus sur la période et des principaux paramètres connus à la date de clôture : cette provision constitue la meilleure estimation des coûts que la société s'attend à supporter au titre du déploiement de ce dispositif.

La société, a apporté, le 07/05/2021 :

- ses actifs immobiliers à usage d'entrepôt sis à LENS et VENDIN LE VIEIL (62) et LE PLESSIS PATE (91) au profit de la société SCI Cargan-Log moyennant l'attribution par cette dernière de 2.265.971 parts sociales de son capital social,
- les titres de la société SCI Cargan-Log reçus en rémunération de l'apport susvisé au profit de la société CARGAN INVEST et s'est vue ainsi attribuer 22.659.710 actions de la société CARGAN INVEST en rémunération de cet apport.

La société est devenue en conséquence de ces opérations, associé de la société CARGAN INVEST à hauteur de 76,35 %.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Quant aux projets ONE BUY et ERP sont amortis respectivement sur 10 et 12 ans. Pour ceux acquis avant le 1^{er} janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est examinée en fonction de critères fondés sur l'activité et la rentabilité. Dans tous les cas, une étude est faite pour déterminer la valeur des fonds, sur la base de cash-flows actualisés et une provision est constituée si la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 2 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable font l'objet d'une dépréciation. Cette dépréciation est déterminée par comparaison entre la VNC de l'actif et sa valeur d'utilité estimée par actualisation de Flux de trésorerie futurs sur la durée d'utilité.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été reclassés selon la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Stocks de marchandises**

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »).

Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des gains et des pertes de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales).

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé sur la base des perspectives d'écoulement, minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

Une provision est constituée lorsque le prix de vente probable devient inférieur à la valeur d'inventaire.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

- **Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail**

Une indemnité de fin de carrière est versée aux salariés partant à la retraite.

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel à la clôture s'élèvent à 58 812 166 euros et peuvent être couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'organismes extérieurs. Lorsque ces contrats sont inférieurs au montant total de l'engagement, une provision correspondant à cet écart est comptabilisée au passif du bilan soit **58 812 166** euros.

Le montant de l'engagement se décompose en :

- 48 605 823 euros au titre des engagements de retraite ;
- **10 206 343** euros au titre de la médaille du travail.

L'engagement est calculé annuellement par un actuair en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : **0.80 %**
- Taux moyen d'évolution des salaires : **2.26 %**
- Taux de charges sociales : **46 %**

L'hypothèse de calcul retenue est basée sur :

- Un départ à l'initiative du salarié ;
- Un âge de départ à la retraite à 63 ans.

- **Informations en matière de crédit-bail immobilier**

Les redevances restant à payer ainsi que le prix d'achat résiduel sont :

- Indexés sur la base du dernier indice appliqué par l'établissement prêteur ;
- Actualisés sur la base des taux d'actualisation dépendant de l'année de commencement de contrat.

Lorsque plusieurs dates de levée d'option sont prévues au contrat, le montant des redevances et du prix d'achat restant à payer sont déterminés en fonction de la première date d'option.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2020	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2021
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	4 330 241	200 000		1 592		4 528 649
Autres immobilisations incorporelles	15 053 150	1 338 328		278 904		16 112 575
TOTAL	19 383 390	1 538 328		280 496		20 641 223

CARREFOUR SUPPLY CHAIN
Comptes annuels au 31/12/2021

4.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2020	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2021
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains	2 991 274				-2 991 274	
Constructions sur sol propre	49 982 883	1 021 258		6 351 805	-16 754 281	27 898 055
Construction sur sol d'autrui	3 742 228			264 859	-477 414	1 999 954
Instal générales, agencement	150 193 742	26 138 671		5 003 446	-5 882 048	165 446 919
Installations, matériels	169 193 795	7 805 222		20 146 403	-1 797 018	155 055 596
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport	836 312			448 497		387 815
Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 952 246	1 633 237		3 773 644	-66 123	20 745 715
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours	24 352 603	29 684 244	28 201 734		-196 075	25 639 038
Avances et acomptes		76 748			-76 748	
TOTAL IMMOS CORPORELLES	424 245 083	66 359 379	28 201 734	35 986 654	-28 240 981	396 176 193
Participations		22 659 710				22 659 710
Autres immobilisations financières	5 715 448	3 735 616		3 002 801		6 448 263
TOTAL IMMOS FINANCIERES	5 715 448	26 395 325		3 002 801		29 107 772
TOTAL	429 960 531	92 754 704	28 201 734	38 991 455	-28 240 981	427 281 066

4.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissement au 31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2021
Frais établissement						
Fondsacquis ou reçus	3 038 461	159 919				3 198 380
Autres immobilisations incorporelles	10 205 841	1 283 819	187 570			11 302 089
TOTAL	13 244 302	1 443 738	187 570			14 500 470

CARREFOUR SUPPLY CHAIN
Comptes annuels au 31/12/2021

4.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2021
Terrains						
Constructions et agencements	87 241 362	16 603 785	9 868 682		-10 803 580	83 172 885
Installations - Matériels	114 694 476	12 658 868	18 989 453		-1 654 864	106 709 027
Autres Immos corporelles	20 313 853	1 559 092	4 197 121		-66 123	17 609 700
TOTAL	222 249 691	30 821 745	33 055 256		-12 524 567	207 491 613

4.1.5. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce	169 267	169 267			169 267
Terrain					
Construction					
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation					
TOTAL	169 267	169 267			169 267

4.1.6. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2021	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	6 448 263	0	6 448 263
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 448 263		6 448 263
ACTIF CIRCULANT :	313 461 705	313 461 705	0
Créances clients	108 113 435	108 113 435	
Etat : impôts et taxes diverses	35 930 828	35 930 828	
Autres créances	141 875 703	141 875 703	
Charges constatées d'avance	27 541 739	27 541 739	
TOTAL	319 909 968	313 461 705	6 448 263
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.7. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	92 767 366
Autres créances	9 461 213
Disponibilités	
TOTAL	102 228 579

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de 42 533 524 euros divisé en 42 533 524 actions de chacune 1,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions & autres *	Clôture
Capital	42 533 524							42 533 524
Prime d'émission, fusions, Apport	27 629 852							27 629 852
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	23 729							23 729
Réserves réglementées								
Autres réserves								
Report à nouveau	-57 496 835				1 347 533		12 811 071	-43 338 231
Résultat de l'exercice	1 347 533		5 623 162		-1 347 533			-5 623 162
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	29 061 509	8 182 220	6 260 431				-2 252 455	30 983 299
TOTAL	43 099 312	8 182 220	9 631 138				10 558 616	52 209 010

* effets du changement de méthode de calcul selon IFRIC de 12 811 071 € représenté en colonne « Apports, Fusions & autres »

CARREFOUR SUPPLY CHAIN
Comptes annuels au 31/12/2021

4.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions & autres *	Valeur brute au 31/12/2021
Provisions réglementées :	29 061 509	8 182 220	6 260 431		30 983 299
- Amortissements dérogatoires	29 061 509	8 182 220	6 260 431		30 983 299
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges :	101 077 414	35 336 754	23 056 853	-12 811 071	100 946 244
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur	128 226		119 226		9 000
- Provisions risque personnel	1 506 584	1 275 722	1 050 026		1 732 280
- Provisions risques litige contrats procès	300 000	1 900 000	1 900 000		300 000
- Provisions autres risques	19 490 220	14 858 863	13 342 242		21 006 840
- Provisions charges IDR	72 564 259	2 942 781	3 883 804	-12 811 071	58 812 166
- Autres provisions pour charge	7 088 126	14 359 388	2 761 555		18 685 958
Provisions pour dépréciation :	4 825 682	1 773 975	3 822 430		2 776 227
- Sur immobilisations incorporelles	1 592		1 592		
- Sur immobilisations corporelles	885 583		885 583		
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux	2 707 106	456 083	1 823 112		1 340 077
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	1 231 401	1 317 892	1 113 143		1 436 150
TOTAL	134 964 606	45 292 949	33 140 714	-12 811 071	134 305 770
Dont :					
- Exploitation		21 732 802	23 065 749		
- Financier		67 311			
- Exceptionnel		23 492 836	10 074 965		

* effets du changement de méthode de calcul selon IFRIC de 12 811 071 € représenté en colonne « Apports, Fusions & autres »

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTE	Montant brut au 31/12/2021	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88 934	88 934		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 696 832	182 696 832		
Personnel et comptes rattachés	64 286 740	64 286 740		
Dettes sécurité sociale et organismes sociaux	43 233 402	43 233 402		
Dettes fiscales	71 033 276	71 033 276		
Autres dettes	1 636 940	1 636 940		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 885 905	20 885 905		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	383 862 029	383 862 029		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	155 112 527
Dettes fiscales et sociales	89 599 404
Autres dettes	-4 770
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	19 244 548
TOTAL	263 951 709

4.2.6. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	27 541 739			27 541 739
Produits constatés d'avance				

4.3. RESULTAT

4.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montants
<u>Répartition par secteur d'activité :</u>	
- Ventes de marchandises en l'état	78 507
- Productions de biens	12 604 972
- Prestations de services	1 693 987 569
	1 706 671 048
<u>Répartition par marché géographique :</u>	
- France	1 706 671 048
- Etranger	
	1 706 671 048

4.3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
Produits exceptionnels :	35 351 741
- Sur opérations de gestion	1 930 240
- Rentrées sur créances amorties	
- Produits de cession sur immobilisations incorporelles	36
- Produits de cession sur immobilisations corporelles	23 346 500
- Produits de cession sur immobilisations financières	
- Autres produits sur opérations en capital	
- Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires	6 260 431
- Reprise provisions pour investissements	
- Reprise provisions pour hausse de prix	
- Reprise provisions risques légaux	
- Reprise provisions pour litiges divers	
- Reprise provisions autres risques et charges	2 927 359
- Reprise provisions dépréciation d'actif	887 175
Charges exceptionnelles :	49 069 508
- Sur opérations de gestion	4 089 325
- Frais de personnel	742 717
- Amendes et Pénalités	2 003 876
- Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées	90 941
- Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	18 649 812
- Valeur comptable des immobilisations financières cédées	
- Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	
- Dotations aux amortissements dérogatoires	8 182 220
- Dotations provisions pour investissement	
- Dotation provisions pour hausse de prix	
- Provisions pour risques légaux	
- Dotations provisions pour litiges divers	934 882
- Dotations provisions autres risques	14 375 734
- Dotation provision dépréciation d'actif	

4.3.3. Participation des salariés

La société entre dans le champ de l'accord dérogatoire de la participation groupe dont les éléments de calcul et le périmètre ont été renégociés avec les partenaires sociaux le 30/06/2021.

4.3.4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	10 782 769	
Résultat exceptionnel - participation	-16 405 931	
Contribution sociale de 3.3 %		
Ecart IS N-1		
TOTAL :	-5 623 162	

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont déduits de l'impôt sur résultat courant.
Les plus ou moins values et les corrections d'ordre fiscal sont retenues en fonction de leur nature.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	Situation en fin d'exercice	Montant de l'impôt (1)
CREANCES :		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		
Provisions pour dépréciation Immobilisations		
Provisions pour dépréciation des stocks		
Provisions pour dépréciation autres actifs circulants		
Provisions Risques et Charges	73 567 305	18 391 826
Participation	2 687 793	671 948
Provisions pour congés payés		
Contribution sociale de solidarité, taxe sur les grandes surfaces	1 884 000	471 000
Abattements sur stock		
Fidélité		
TOTAL :	78 139 098	19 534 775
DETTES :		
Provisions Risques et Charges		
Provisions réglementées :		
- Provision pour hausse des prix		
- Amortissements dérogatoires	30 983 299	7 745 825
Subventions d'équipement		
Plus-values de fusion restant à réintégrer		
Coupons d'obligations non déchus		
TOTAL :	30 983 299	7 745 825
ELEMENTS A IMPUTER :		
Moins-values à long terme		
Amortissements différés		
Déficits reportables fiscalement		
TOTAL :		
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE :		
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Provision pour investissement		
TOTAL :		

(1) Le taux d'IS utilisé est 25 %.

5.2. INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT

Incidences des dispositions fiscales sur le résultat	Montants
Résultat net de l'exercice	-5 623 162
Impôt sur les bénéfices et contributions additionnelles (y compris impact CICE et CIR)	
Résultat avant impôt	-5 623 162
<u>Variation des dotations et reprises de provisions réglementées :</u>	1 921 790
- Amortissements fiscaux dérogatoires	1 921 790
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour investissement	
Résultat avant impôt hors incidences des dispositions fiscales	-3 701 372

5.3. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	651
Agents de maîtrise	1 045
Employés, ouvriers	6 616
TOTAL :	8 312

5.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.4.1. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations	318 635 628	105 316 524	205 697 681	7 621 423
Liés aux prestations de services	242 572 201	174 337 584	68 234 617	
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	12 829 058	10 578 020	1 978 467	272 570
TOTAL	574 036 886	290 232 128	275 910 765	7 893 993

Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations				
Liés aux locations gérance				
TOTAL				

5.5. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 939 739 730 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

5.6. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2001 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

Cet impôt est détaillé au point 4.3.4

5.7. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(cf. pages suivantes.)